

# MA PRISE EN CHARGE EN HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

## 1 VALIDATION DE L'ADMISSION EN HAD



Dans un premier temps, **l'infirmier coordinateur hospitalier** vous rencontre ainsi que votre entourage pour :

- Recueillir votre consentement
- Rassembler les informations pour le dossier de soins.
- Évaluer vos besoins
- Vous informer sur vos droits et vos devoirs

Le médecin coordonnateur hospitalier recueille l'accord de votre **médecin traitant**.

## 2 VOTRE SÉANCE EN HAD



**L'infirmier coordonnateur hospitalier** organise les soins et commande les médicaments et le matériel.

Votre traitement vous est administré directement à votre domicile **par l'infirmier(ère) sous convention et habilité à réaliser une prise en charge sécurisée.**

 [Voir fiche « La préparation de ma séance »](#)

## 3 SUIVI ENTRE LES CURES



Vous disposez d'une **permanence téléphonique** en dehors des passages de **l'équipe soignante**.

**L'équipe soignante** reste à votre disposition pour vous apporter des éléments de réponse en cas de besoin.

**Il est important d'apprendre à reconnaître les effets indésirables du traitement dès l'instauration de vos cures d'immunothérapie.**

 [Voir fiche « Mon suivi entre les cures »](#)

## 4 FIN DE LA PRISE EN CHARGE



La fin de la prise en charge est prononcée par **le(s) médecin(s)**.

Si votre prise en charge en HAD était interrompue par une **hospitalisation traditionnelle**, la réadmission en HAD nécessiterait une réévaluation des besoins en soins et une **demande de réadmission** formulée par le **médecin prescripteur**.

# DÉROULEMENT DE VOTRE SÉANCE EN HAD



## EN AMONT DE VOTRE SÉANCE

- ▶ le jour de l'administration de votre traitement est programmé
- ▶ vous le recevrez à votre domicile
- ▶ vous prendrez contact avec votre infirmier pour valider son passage

1

2

3

4

5



## DURANT VOTRE SÉANCE

- ▶ l'infirmier sera présent
- ▶ pourra répondre à vos questions
- ▶ l'infirmier pourra être amené à réaliser plusieurs tâches :
  - renseigner des informations sur la séance dans votre dossier,
  - vérifier
  - saisir les informations concernant la traçabilité des températures, etc.

 Voir fiche « Je prépare mes prochains RDV »



## AU DÉPART DE L'INFIRMIER

L'infirmier vous rappellera la conduite à tenir en cas de survenue d'EI

 Voir fiche « Mon suivi entre les cures »



## VOTRE SÉANCE DE TRAITEMENT

L'infirmier fera les vérifications en lien avec l'identitovigilance et la conformité des traitements administrés, selon la prescription médicale établie (protocole et OK perfusion)

## UNE FOIS CES VÉRIFICATIONS RÉALISÉES

Votre traitement vous sera administré selon le protocole clinique



## À LA FIN DE L'ADMINISTRATION DE VOTRE TRAITEMENT

L'infirmier :

- ▶ débranchera le dispositif d'administration du TTT
- ▶ éliminera les déchets
- ▶ effectuera les transmissions écrites sur le dossier prévu à cet effet et partager avec l'équipe pluridisciplinaire à domicile les informations relatives à votre prise en charge

Cette fiche est destinée à vous informer sur votre prise en charge sous immuno-thérapie. Elle ne peut en aucun cas se substituer aux conseils de votre médecin ou de votre pharmacien et à la prescription de votre médecin. N'hésitez pas à leur demander des précisions sur les points qui ne vous paraîtraient pas suffisamment clairs et à leur demander des informations supplémentaires sur votre cas particulier. Les informations contenues dans cette fiche sont générales ; elles ne sont pas forcément adaptées à votre cas particulier. Ce document ne se substitue pas aux recommandations des autorités de santé ou à celles des sociétés savantes. Pour plus d'information sur l'immuno-thérapie, veuillez consulter votre médecin ou votre pharmacien.